

qui connaît à fond le pays pour l'avoir habité et qui semble l'aimer beaucoup.

Cette île, nous dit M. Moncelon, est grande comme quatre fois la Corse. Le pays, montagneux bien arrosé, d'un aspect tout particulier de sauvagerie et de pittoresque, possède avec un climat remarquable une végétation des plus luxuriantes, nourrit une population très importante par la seule exploitation de ses mines : minerais de nickel, de cuivre, de cobalt, de chrome, d'antimoine, d'or, de plomb argentifère ont été extraits, pendant la période de 1878 à 1883, pour une valeur de près de 111,000 tonnes, représentant une valeur considérable. Ces mines couvrent une superficie de 63,713 hectares, et sur la côte orientale existent des milliers sur une étendue de 120 lieues. L'élevage de bétail constitue aussi une industrie très importante.

Pour la population indigène, composée de races venues de la Polynésie ou des Indes, elle est réduite actuellement à 40000 Canaques, de plusieurs centaines de mille dont elle se composait autrefois. Le confédération due sur les mœurs des habitants de la Nouvelle-Calédonie des détails très intéressants que nous regrettons de ne pas pouvoir reproduire dans le cadre restreint de notre compte-rendu.

Il fait ressortir particulièrement l'état d'asservissement dans lequel se trouve la femme canaque considérée par son mari comme une bête de somme, et dont la conséquence est la décroissance de la race.

Suivent de très heureuses descriptions des villages et de la façon de procéder des naturels du pays pour tirer parti des arbres énormes qui croissent dans les forêts.

Les relations entre Canaques et Européens sont faciles ; mais ici apparaît l'action administrative que le confédération voudrait voir intervenir d'une manière sage et équilibrée, et en le plus grand profit des deux peuples. Les Canaques ont des terres régulières, leur reconnaissance la propriété des terres qu'ils exploitent, dans une façon de s'attacher de précieux auxiliaires.

L'orateur, en terminant, touche à la question de la transportation. Il désire que l'Etat fit appliquer en son entier la loi de 1854, que l'administration soit soumise à un contrôle strict, et qu'il soit, dit-il, par toute une série de réformes.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Pendant près d'une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. L'éminent orateur se félicite de son patriotisme et de son amour de la France et de son dévouement à la République.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Pendant près d'une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. L'éminent orateur se félicite de son patriotisme et de son amour de la France et de son dévouement à la République.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Pendant près d'une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. L'éminent orateur se félicite de son patriotisme et de son amour de la France et de son dévouement à la République.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Pendant près d'une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. L'éminent orateur se félicite de son patriotisme et de son amour de la France et de son dévouement à la République.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Pendant près d'une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. L'éminent orateur se félicite de son patriotisme et de son amour de la France et de son dévouement à la République.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Pendant près d'une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. L'éminent orateur se félicite de son patriotisme et de son amour de la France et de son dévouement à la République.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Pendant près d'une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. L'éminent orateur se félicite de son patriotisme et de son amour de la France et de son dévouement à la République.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Pendant près d'une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. L'éminent orateur se félicite de son patriotisme et de son amour de la France et de son dévouement à la République.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Pendant près d'une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. L'éminent orateur se félicite de son patriotisme et de son amour de la France et de son dévouement à la République.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Pendant près d'une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. L'éminent orateur se félicite de son patriotisme et de son amour de la France et de son dévouement à la République.

M. Moncelon a beaucoup intéressé son public et a été, à bon droit, couvert d'applaudissements.

Le nom qui s'est attaché à la personne de l'orateur défend des idées très libérales, très humanitaires, pour tous les auditeurs, plus attrayante encore la bonne ambiance d'écouter une conférence de M. de Mahy sous une élocution persuasive, le député de la Réunion défendant sa cause avec une chaleur et une conviction qui doivent ébranler toutes les sympathies et beaucoup de partisans.

Lundi, vers 2 heures, de commun accord avec la jeune fille, le vieux président se précipita vers elle et lui dit : « C'est parti d'un grand éclat de rire et fit recourir à l'intrigue. »

La jeune fille, en apprenant la mésaventure survenue à son prétendant, en fut si affectée qu'elle manifesta l'intention d'en finir avec lui, si son père persistait dans sa résolution. M. C... ne tint aucun compte de ce propos, lorsqu'un instant après, retentit une forte détonation qui malheureusement se fit entendre dans le jardin de fort calcaire dans la tête et tomba foudroyée.

Le pauvre père, allité depuis plusieurs mois, à la suite d'un mal grave à la jambe, sauta pourtant du lit. Ses gens accourus coururent en vain de lui son sang, il saisit l'arme encore fumante. On ne la lui arracha qu'à grand peine et il réussit à l'empêcher, dans son épouvantable désespoir, de mettre également fin à ses jours.

Ce drame de famille a profondément ému le cœur du quartier Louise.

— La « maison des ouvriers »... — On lit dans le *Courier de Bruxelles* :

« Le Congrès des ouvriers sociaux de Liège n'aura pas lieu à Liège, mais à Bruxelles. »

« Il y a quelque temps déjà nous annonçons qu'il était question de fonder dans la capitale un cercle d'ouvriers. Ce cercle a été fondé et s'appelle maintenant à Bruxelles en plein cœur du quartier flamand, rue de Flandre. »

« Ce cercle portera le beau nom de *Maison des ouvriers*. Un comité composé de patrons et d'ouvriers a travaillé énergiquement. Il a acquis des locaux très vastes et bien aménagés. »

« Les *Maisons des ouvriers* contiennent une hôtellerie pour les apprentis étrangers, un cercle d'agrément, une caisse de secours mutuels, des salles pour leçons professionnelles. »

« Soignés (Belgique). Les carriers de Soignés sont en pleine grève et, depuis samedi soir, leurs camarades des Ecoisses les ont imités. »

« On a brisé les vitres des sociétés des carriers de Wignacourt, sous aussitôt arrivés d'Ath. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de collision. »

« Un congrès de sociétés coopératives a eu lieu à Gand. »

« Cent délégués environ, représentant plus de quinze mille familles de coopérateurs, se sont réunis dans une des salles du local des socialistes. »

« Citons les boulangers de Ledeburg, de Louvain et de Malines, d'Alton et de la Haye, de Valenciennes, de Lodinsart, de Liège, de Fâtanges, de Lamproy et de vingt autres localités. »

« Le projet d'une fédération économique a été adopté à l'unanimité, mais des obstacles ont fait ajourner momentanément la création. »

« Les statuts proposés, mais à la future société la forme coopérative. Or, au dernier instant, des doutes ont surgi relativement à la possibilité, pour des personnes morales d'instaurer sous le régime de la loi du 10 mai 1873, une société coopérative. Diverses autorités consultées à cet égard ont répondu par la négative, d'autres expriment de doutes sérieux. Le congrès a nommé une commission qui sera chargée d'étudier à nouveau la question et de préparer éventuellement une autre solution. »

« Les coopérateurs ont voulu, dès à présent, une entente en vue d'une longue série d'opérations commerciales. »

« Un comité d'achat de matières premières a été formé parmi les gerants du *Voorn*, le *Société* de recueillir tous les renseignements nécessaires et les communiquer à l'association. »

« Ce comité s'occupera d'une manière spéciale de donner immédiatement un grand développement aux marchés de consommation. »

« Ostende. Les débardeurs du port, employés au déchargement des charbons anglais, ont en grève par suite d'une diminution de salaire. Le port n'est pas troublé. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

« FÉAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de décès de M. Charles-Edouard, 29 ans, rue de la République, 29, à Roubaix, le 23 février 1887, à 10 heures, par M. Louis Allart, notaire. »

LETRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX, — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.